



Déclaration liminaire à la réunion du comité hygiène sécurité et conditions de travail du lundi 17 mai 2021

Monsieur le Président,

C'est en France que les milliardaires s'enrichissent le plus selon le classement Bloomberg. Alors qu'à la fin des années 2000, aucun français n'était dans ce classement, en 2020, cinq très riches français ont intégré le top 30 de ce classement.

Alors qu'avec la crise sanitaire, des millions de français ont vu leurs revenus baisser (étudiants précaires, chômeurs, salariés en chômage partiel, fonctionnaire avec le gel du point d'indice...), ces super riches ont « subi » une hausse de 439% de leur capital. C'est indécent !

Les premiers de cordée voient leurs dividendes exploser et leur participation à l'effort national très limitée grâce au taux de prélèvement forfaitaire unique à 30 % dont seulement 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu.

Et pourtant, dans l'article 13 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen il est écrit que « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ».

Quand il faudra rembourser la soi-disante « dette », qui sera mis à contribution ? Les salariés avec le gel des salaires ? Les fonctionnaires avec le gel continu du point d'indice ? Les futurs retraités avec une augmentation du nombre d'annuités ? Les retraités avec la baisse de leur retraite ?

Monsieur le Président,

Le 14 mai 2020, Emmanuel Macron avait affirmé que le futur vaccin devrait avoir « un statut de bien public mondial ».

Et pourtant, en octobre 2020 et mars 2021, la France a voté CONTRE la résolution présentée à l'OMC par l'Inde et l'Afrique du Sud demandant la levée des brevets sur les vaccins contre le covid 19.

En février 2021, lors d'une interview au Financial Times, Emmanuel Macron en pleine contradiction de son annonce du 14 mai 2020 a indiqué que pour lui la levée des brevets était une solution de dernier recours si les laboratoires ne jouent pas le jeu, organise la pénurie ou pour faire de super profits.

Pour Solidaires Finances, ce n'est pas un jeu, nous parlons ici de la survie de millions d'habitants de la planète.

Pour Solidaire Finances, il ne doit pas y avoir de profits sur la vaccination car les laboratoires ont

pris très peu de risques financiers. En effet, les laboratoires ont reçu 10 milliards de dollars de subventions pour financer leur recherche. L'argent public européens et américain a largement financé la découverte de vaccins. Il n'y a pas de raison que les laboratoires s'enrichissent pendant 20 ans (durée de protection des brevets).

Il y a un précédent. En effet, à la fin des années 90, le traitement contre le sida par les anti-rétroviraux coûtaient entre 10 et 15000 dollars par an si bien que seuls les citoyens des pays riches pouvaient bénéficier de ces traitements.

L'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud ont fait sauter les brevets pour la production de ces médicaments. Ceci a conduit à une baisse importante des coûts de ces traitements à 300 dollars par an.

Finalement, ces derniers jours, après que le président américain, Joe Biden, se soit prononcé pour la levée des brevets, Emmanuel Macron y serait finalement de nouveau favorable !

Alors chiche ! Des paroles aux actes, qu'Emmanuel Macron soit pour une fois un leader social !

Monsieur le Président,

Dans tous les services de la DGFIP, le sous-effectif a pour conséquence une surcharge de travail, développe un sentiment de travail bâclé, dans l'urgence. Il est une des causes du mal être au travail, mal être confirmé par les résultats des observatoires internes, par le bilan des formations stress....

Les résultats des mouvements de mutation pour le 1^{er} septembre 2021 ne sont pas là pour les rassurer ! Sans compter les temps partiels, les congés de maladie, les futurs départs en retraite ou ceux qui ont déjà eu lieu et les ruptures conventionnelles ... Il manque déjà 6 cadres B .

Solidaires Finances exige que toute la liste complémentaire du concours de cadre C externe soit appelée ce qui représente 500 personnes.

Comment allez-vous tenir vos engagements de pourvoir les postes des services regroupés conséquence du NRP (SGC d'Annonay, SPFE de Privas.....) alors même qu'il y a un sous-effectif permanent ? (PV du CHSCT du 9 mars 2021 p 15).

Nous vous rappelons que Solidaires Finances s'est fortement opposé au projet de Nouveau Réseau dit de « Proximité ». Les craintes justifiant ce rejet se confirment. En effet, le service de gestion comptable d'Aubenas et le pôle unique de contrôle (PUC) qui ont été les premiers à être impactés par votre réforme, sont dans une situation difficile et des agents sont en grande souffrance.

Le service de publicité foncière et de l'enregistrement de Privas absorbe le SPF de Tournon sans personnel opérationnel supplémentaire tout en perdant 3 agents particulièrement expérimentés. Les trésoreries qui vont intégrer le futur SGC d'Annonay sont également dans une situation compliquée. Le Nouveau Réseau de Proximité désorganise totalement les services qui se retrouvent avec parfois jusqu'à 50% de nouveaux agents ne connaissant pas le métier.

Nous vous alertons à nouveau sur le fait que certains agents de ces structures sont déjà en arrêt de travail et d'autres à la limite du syndrome d'épuisement professionnel. Ce mal être profond s'étend malheureusement à quasiment l'ensemble des services du département.

Nous vous rappelons que les difficultés des services ne sont pas du fait des agents et que, même si des services se retrouvent avec 50% d'agents inexpérimentés, comme au Spfe de Privas, les responsables doivent accorder des congés aux agents pour leur permettre de souffler....

Les représentants de Solidaires Finances au CHSCT

Sylviane Longerey - PRS Privas	Joël Mounier – SIE Tournon
Sébastien Barret – DDFiP Privas	Etienne Lambert – PRS Privas

Concernant la grève du 10 mai, le DDFiP a constaté que l'Ardèche, comme souvent, est le département qui a eu un taux de gréviste parmi les plus importants. Pour lui, ce serait dû aux mauvais résultats ardéchois des mouvements de mutation parus juste avant cette journée... Le DDFiP a demandé aux chefs de services d'accorder les congés de manière normale.

Ordre du jour :

Présentation des travaux sur le site de Tournon : réhabilitation du 3^{ème} et 2^{ème} étage (intervention de M Lanvin, conducteur de travaux)

Les plans ont été adressés ainsi que le plan de retrait amiante transmis lui aussi.

3^{ème} étage : démolition (mardi 25/05 : cloison et faux plafonds) et désamiantage ensuite (sol)

Désamiantage en 2 temps :

- confinement (7 juin) : création d'une zone étanche (mise en dépression de la zone) . Test fumée pour vérifier que la zone est bien étanche et pose d'un contrôleur dépression 24h/24 ;
- un sas de décontamination sera installé ainsi qu'une zone d'approche et un sas déchets (stockage des sacs à l'extérieur dans une zone fermée et cadenassée) => travaux par demi-plateau

Les escaliers ne serviront qu'à accéder aux zones ;

- retrait des dalles avec des spatules, grattage de la colle avec une machine (9-10... juin) (rejet d'air traité à l'extérieur). Les travaux de grattage se feront par tranche de 2 heures. Il n'est pas possible de l'effectuer en horaire décalé. Les bruits générés dépendront de la nature du bâtiment (transmission du bruit par la structure du bâtiment...) ;
- analyse pour vérifier qu'il n'y ait pas de fibre dans la zone ;
- contrôle visuel par un diagnostiqueur externe (avant et après confinement) pour vérifier que tous les matériaux ont bien été enlevés.

Travaux d'aménagement intérieur : cloisonnement, électricité....

Nouvelle vérification qu'il n'y ait pas de fibres d'amiante dans l'air.

Une signalétique sera installée pour informer et empêcher l'accès à l'escalier de secours.

Les entreprises vont utiliser l'escalier de secours pour l'accès au chantier et l'ancien logement du gardien.

Une partie du parking sera réservée pour les entreprises (benne à déchets non amiantés et zone stockage sacs déchets amiantés).

La porte d'accès par l'extérieur de l'escalier de secours doit être fermée en permanence pour éviter toute intrusion étrangère (à surveiller).

Un document de fin d'intervention sera transmis et doit être envoyé à l'entreprise effectuant le DTA (dossier technique amiante)

L'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST) a demandé qu'une information soit donnée aux agents du bâtiment.

Repérage avant travaux : un poteau, les sanitaires et un mur de refente ont de l'amiante. Le poteau et le mur de refente (enduit) seront également traités.

Nous avons demandé que les agents du 2^{ème} soient informés des jours d'intervention (grattage) pour qu'il y ait un maximum d'agents en télétravail.

1/ PV du 09/03/2021

Vote : Pour

2/ Suivi des décisions du CHSCT

- Climatisation Le Teil : l'antenne immobilière de Lyon serait saisie sur la climatisation de l'accueil et sur le séisme (nous avons demandé que les membres du CHSCT soient destinataires de la demande) .
- Fissures sur les murs à Aubenas : saisie de l'antenne immobilière.
- Trésorerie hospitalière de Joyeuse : l'aménagement du palier serait prévu dans les futurs travaux (financement à 90 % par la mairie) : les plans du nouvel aménagement nous seront transmis dès qu'ils seront arrêtés.
- Tableau « état des sites » : toujours rien au bout de 3 ans....il est en train d'être mis à jour et sera transmis.
- Privas cantine : un départ de feu à la cantine déclenche t-il l'alarme générale ? A vérifier ;
- Grillage Privas Mines détérioré : le mur est en mauvais état pour recevoir du grillage rigide. Un devis sera demandé ;
- Annonay Sip : fiche récapitulative demandée au propriétaire ? Le propriétaire va lancer le repérage amiante
- Point de consultation Nord Ardèche : le Secrétariat Général aurait de nouveau été sollicité mais pas de réponse à ce jour. Un courrier va être renvoyé. Copie de la réponse demandée.
- Ménage : La DDFiP établit une demande de prestations spécifiques mensuelles pour le nettoyage des points contact. Il a été demandé au prestataire (Atalian) que des personnes spécifiques les réalisent (contrôle qualité régulier par la direction) => si vous remarquez des problèmes, faites les remonter à votre chef de service et prévenez nous.
Nous avons demandé la communication de la copie des contrats.
- Télétravailleurs : si vous avez besoin en matériel ergonomique, il faut faire remonter la demande par vos chefs de services.
- Affichage du Teil perfectible : il est mentionné « accueil sur rendez-vous uniquement » alors que l'accueil sans rendez-vous est possible tous les matins lors de la campagne IR.
- MAJ des listes de guides et serre file : compte tenu du télétravail, il est important qu'il y ait plus d'agents formés et désignés comme guides et serre-files – une note aux gestionnaires- (demander que les membres du CHSCT soient destinataires de la note).
- Communiquer le nombre de personnes vulnérables en télétravail et le nombre de jours télétravaillés (MAJ de la liste par le médecin à faire) : une cinquantaine ?
- Tableau sur l'harmonisation de l'accueil et l'affichage dans les sites attendus : un GT départemental va se tenir sur le sujet. Même l'information sur Ulysse n'est pas correcte.
- Installer un report d'alarme à l'accueil de Privas Mines : à voir avec les travaux du SGC.
- Contrôler le contenu des pharmacies et troussees SST.
- Lancer le recensement pour les formations : rien de fait à ce jour.
- Dysfonctionnement ascenseur PRIVAS Mines : les réparations ont été effectuées dans l'urgence. La mise aux normes de cet ascenseur sera réalisée dès que les résultats des prélèvements amiante seront connus.

- Exercice d'évacuation incendie à effectuer avec vérification que les portes avec un digicode se déverrouillent bien : aucun compte rendu d'évacuation transmis. On doit donc considérer que cela n'a pas été fait.
Pour information : dans les sites de + de 50 agents, il y a obligation que 2 exercices d'évacuation soient effectués par an. Si un exercice est réalisé par un chef de service, celui-ci doit établir un compte rendu de l'exercice.
- fiches de signalement trésorerie Annonay(amende) + Sie Aubenas : suivi de l'article 40 : intervention de l'usager auprès de la direction
- Sip/Sie Annonay : la porte coupe-feu du local archives derrière l'accueil a t'elle été installée ?

3/ Point sanitaire

Médecin : très fort ralentissement de cas positif ou cas contact.

Vacciné ou non, les règles des mesures barrières continuent à s'appliquer.

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) adapte les recommandations pour les personnes ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet contre le Covid-19.

Ainsi, d'une manière générale, le HCSP recommande de :

- poursuivre l'application des mesures barrières en cette période, même en étant vacciné ;
- promouvoir et faciliter l'accès à la vaccination de toutes les personnes ;
- engager des campagnes de communication pédagogique à destination des citoyens vaccinés pour leur expliquer l'importance des mesures barrières, même en étant vaccinés ;

Pour les personnes ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet, le HCSP recommande de :

- poursuivre l'inclusion des personnes ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet dans la politique de « contact tracing » ;
- considérer que les personnes ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet restent définies comme des contacts à risque, même si ce risque est probablement diminué.

DDFiP07 : situation satisfaisante : aucun cas en cours sauf un agent en attente de résultats

Taux d'incidence en 07 : 82/100 000 habitants (142 au national)

La ministre Amélie de Montchalin vient d'indiquer aux organisations syndicales que le Gouvernement dépose ce jour un amendement au projet de loi de gestion de la sortie de crise sanitaire.

Il permettra de suspendre l'application du jour de carence pour les agent-es publics testé-es positives à la Covid-19 jusqu'au 31 octobre 2021 (date de fin prévue actuellement 1er juin).

Nous avons demandé que l'autorisation d'absence que le DDFiP 07 continue à accorder aux personnes qui suite à la vaccination ont des effets secondaires soit également prolongée.

Une discussion sur le sujet se déroulerait au niveau national.

Information du 20/05/2021 :

Bonjour,

Vous trouverez ci-après les modalités d'octroi des autorisations d'absences aux agents ayant des effets secondaires post vaccination.

A titre liminaire, il est indiqué dans la FAQ de la DGAFP actualisée au 21 avril 2021 : « *concernant la vaccination en dehors des services de médecine de prévention, les chefs de service sont invités à*

utiliser toutes les facilités horaires permettant aux agents d'accéder aux services de vaccination.
De manière générale, les chefs de service doivent adopter toutes les mesures nécessaires destinées à accompagner la vaccination des agents et ses éventuelles conséquences. »

Par ailleurs, comme rappelé dans le message du 7 mai dernier, le Secrétariat général a récemment précisé aux différentes directions du Ministère et aux organisations syndicales qu'il convenait d'accorder des autorisations d'absence :

- pour se faire vacciner ;
- en cas de symptômes post vaccination.

Dès lors, il convient d'accorder une autorisation d'absence à un agent qui fait état de symptômes post vaccinaux l'empêchant de travailler. L'agent aura pris soin de prévenir son responsable de service.

Dans la mesure où l'outil SIRHIUS ne doit pas permettre de déterminer le statut vaccinal de l'agent, il conviendra d'utiliser le motif d'absence AA « diverses ».

Cette autorisation d'absence dans le cadre de symptômes post vaccinaux pourra être accordée plusieurs fois à un même agent (en effet il y a généralement deux injections du vaccin).

En revanche, elle ne pourra être accordée que sur une courte durée (un jour d'AA sauf cas particulier). En effet, si les symptômes perdurent, l'agent devra consulter un médecin qui pourra alors lui prescrire un congé maladie.

Enfin, je vous précise que le médecin de prévention n'a pas à être consulté dans le cadre de ce dispositif.

Bien cordialement,
Le bureau RH1A

4/ GT accueil

Tout d'abord, un constat : des contribuables se rendent tous les après-midis sur les sites pour être reçus. Devant les grilles fermées, leur incompréhension est totale car lorsqu'ils écoutent les messages sur les horaires d'ouverture, il est bien précisé que les services sont ouverts le lundi et mercredi de 13h30 à 16h et le vendredi de 13h30 à 15h00....

Il en est de même sur internet notamment sur un site officiel mis en ligne sur Ulysse le 11 mai 2021 et « les pages jaunes »

35 réponses au questionnaire « accueil »

11 mai 2021 - Actualités générales

Mise en ligne d'une carte interactive des points d'accueil de proximité sur impots.gouv.fr

Pour accompagner le déploiement du nouveau réseau de proximité, une carte interactive a été mise en ligne sur le site impots.gouv.fr (rubrique "vous voulez").

Cette carte, constituée à partir de différentes sources (TOPAD, APRDV, France Services labellisées, buralistes agréés, enquêtes NRP) géolocalise près de 14.000 points d'accueil de proximité.

→ [Consulter la carte sur le portail data.economie.gouv.fr](https://data.economie.gouv.fr)

Centre Des Finances Publiques
 Impôts, trésoreries (services des finances publiques)
 Ouvert Jusqu'à 12h00

Présentation Horaires Contact Infos INSEE

04 75 33 47 11
 62 av Europe, 07100 ANNONAY - Y aller
<http://annuaire.service-public.fr/auvergne-rhone-alpes/ardeche/sie-07010-01>
 Voir plus de coordonnées
 Coordonnées incorrectes ? Je suggère une modification.

C'est mon entreprise, je mets à jour mes infos.
 Le 9 avril 2021

Informations pratiques

Horaires

Mercredi (Aujourd'hui)	08h30 - 12h00 13h30 - 16h00
Lundi	08h30 - 12h00 13h30 - 16h00
Mardi	08h30 - 12h00
Mercredi	08h30 - 12h00 13h30 - 16h00
Jeudi	08h30 - 12h00
Vendredi	08h30 - 12h00 13h30 - 15h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

trésorerie(services publics locaux)

Je connais ce professionnel !
 Modifier les coordonnées
 Suggérer de nouveaux horaires
 Ajouter des services

Sites et réseaux sociaux
<http://annuaire.service-public.fr/auve...>
<http://www.impots.gouv.fr>

Tout cela ne facilite pas les relations avec les usagers et augmente les risques de conflits

Réunion accueil Privas Mines du 26 avril 2021 :

Constats :

- pas de porte séparant la zone d'accueil
- pas de caméra
- pas de vitres sécurit
- pas de porte « échappatoire » dans les boxes
- le Sip assure seul la réception alors qu'il existe plusieurs services sur le site
- problème d'effectifs

Demands :

1/ sécurité :

- porte avec badge pour séparer la zone d'accueil des locaux administratifs
- porte échappatoire dans les boxes
- bouton d'alarme dans les boxes

- réparation de la sonnette à l'accueil primaire pour avertir le recouvrement
- installation vitres sécurit à l'accueil + recouvrement
- installation de caméras
- anonymat pour les agents de l'accueil primaire

- mettre des portes vitrées dans le petit box et le bureau de réception qui en sont dépourvues
- en profiter pour changer le sens d'ouverture des portes des 2 boxes
- quid des autres bureaux de réception (Spfe, Sie, Cdif...) ? Souvent absence de plexi, d'ordi, de téléphone. Compte tenu du nombre important de services sur ce site, y a t'il assez de boxes de réception notamment pendant la campagne IR ?

2/ conditions matérielles :

- décalage du poste accueil SIP vers la gauche
- accueil d'orientation assuré par un autre service
- box réservé pour les autres services
- information des n° de téléphone professionnels des agents en télétravail

3/ environnement :

- isolation phonique des boxes et de l'accueil
- installation de WC pour le public
- installation d'une poignée extérieure sur la porte du bureau de réception
- installation d'un éclairage plus adapté dans le bureau de réception

4/ autres:

- problème d'effectifs
- absence d'infos sur la fusion avec le Sip d'Aubenas
- prime d'accueil versé à tous

On constate que dès qu'on interroge les agents sur leurs conditions de travail, il y a beaucoup de points à améliorer

Proposition :

- mettre un passage entre les 3 boxes pour pouvoir évacuer vers le Sip
- porte entre l'accueil et les services
- remplacer les portes pleines des boxes par des portes vitrées pour que les agents de l'accueil primaire puisse voir ce qui s'y passe et en profiter pour changer le sens d'ouverture (de l'intérieur vers l'extérieur)
- étudier la possibilité de mettre une touche « help » qui permettrait de prévenir les cadres en cas d'alerte
- éclairage du ou des box(es)
- revoir l'affichage extérieur trop dense et qui ne permet pas aux contribuables de voir immédiatement les informations importantes (horaires d'accueil, jauge...)

Des devis vont être demandés sur ces propositions.

Réunion accueil Le Cheylard du 7 mai 2021 :

Le compte rendu va être envoyé par la Cgt.

Calendrier des autres réunions : aux représentants des personnels de s'organiser

- accueil Aubenas
- accueil Le Teil (un mardi après-midi de préférence)
- accueil Annonay : mardi 1^{er} juin après-midi
- accueil Tournon : Cgt

5/ Radon

Rappel : suite aux premières mesures réalisées du 5/02/2020 au 13/05/2020, le niveau d'exposition s'est avéré important sur 3 sites : Thueyts, Coucouron et Le Cheylard

Une deuxième mesure a été décidée pour confirmer ou pas les premiers résultats

Thueyts

Zone	Superficie	Niveau	Niveau -1	Date	Concentration(Bq/m3) Référence 300 bq /m3	Incertitude +/-
1	34	RDC Bureau et accueil	Cave ou sous- sol ventilé	05/02 au 13/05/20	882	238
				04/11/20 au 07/01/21	1806	502
2	49	RDC Bureau chef de poste	Dallage ou plancher sur terre plein	05/02 au 13/05/20	822	220
				04/11/20 au 07/01/21	663	168
3	20	Archives	/	04/11/20 au 07/01/21	9241	3233

Coucouron

Zone	Superficie	Niveau	Niveau -1	Date	Concentration(Bq/m3) Référence 300 bq /m3	Incertitude +/-
1	16	RDC Bureau chef	Dallage ou plancher sur terre plein	05/02 au 13/05/20	650	170
				04/11/20 au 07/01/21	1082	284
2	11	RDC Cantine	Dallage ou plancher sur terre plein	05/02 au 13/05/20	641	167
				04/11/20 au 07/01/21	1071	281
3	30	RDC Bureau agents	Dallage ou plancher sur terre plein	05/02 au 13/05/20	610	158
				04/11/20 au 07/01/21	903	233

Le Cheylard

Zone	Superficie	Niveau	Niveau -1	Date	Concentration(Bq/m3) Référence 300 bq /m3	Incertitude +/-
1	65	RDC Bureau des agents	Dallage ou plancher sur vide sanitaire ventilé	05/02 au 12/05/20	225	56
				04/11/20 au 07/01/21	436	108
2	16	RDC Bureau trésorier	Dallage ou plancher sur vide sanitaire ventilé	05/02 au 12/05/20	270	67
				04/11/20 au 07/01/21	366	91

ISST : une augmentation sur les 3 sites du taux de concentration du radon dans l'air.
Il faut mener des actions pour les diminuer : ventilation des locaux, vérifier s'il n'y a pas des fissures provenant du sol à boucher.
Aucun travaux n'a été entrepris entre les 2 campagnes.
Coucouron : analyser pour rendre la ventilation plus importante (VMC à améliorer (25 m³), création d'ouverture...)
Dosimètre individuel

Médecin :

Coucouron :

Calcul du niveau théorique d'exposition des agents : dépassement de 6 mSv/an => locaux en zone radon => nommer un conseiller en radio-protection, autorisation d'accès, zone radon délimitée, télétravail...suivi individuel renforcé
Pour être en dessous des 6 mSv/an les agents doivent travailler moins de 30 heures de travail par semaine (1400 h/an) sur site

Le Cheylard :

Les niveaux sont moins élevés mais pour autant, il faut prendre des mesures de protection.
D'après les calculs du médecin, les agents seraient exposés à moins de 6 mSv/an.

Thueyts :

Même si le site est fermé, le médecin a regardé les résultats.
L'IRSN (institut de radio protection et de sécurité nucléaire) doit être contacté.
Si les archives ont été enlevées, l'IRSN demandera peut-être un examen *anthroporadiométrique* des personnes ayant effectué le déménagement. Le déménagement a été fait. L'agent et le vacataire qui l'ont effectué n'y seraient restés qu'un temps très limité.

Les agents sont-ils en danger ? Il n'y a pas de seuil. Dès qu'il y a exposition, il y a un risque augmenté de développer un cancer, risque majoré si ces mêmes agents habitent dans un habitat lui-même soumis au radon ou sont fumeurs (2^{ème} risque de cancer du poumon après le tabagisme).

DDFiP : l'information sur les résultats des relevés sera transmise aux propriétaires => voir avec eux les mesures à prendre pour faire baisser ces seuils.

Transmission à l'IRSN et demande de préconisations.

Le Cheylard : augmentation du temps en télétravail

Coucouron : idem

Recensement des collègues ayant travaillé sur les 3 sites à faire avec la durée sur poste en remontant le plus loin possible (50 ans préconisés selon le médecin).

Rapprochement de l'ARS

Information des agents

Mesures à prendre

Étanchéité des zones à faire

Information des agents

Télétravail

Fiche d'exposition pour tous les agents qui ont travaillé sur ces sites

Suivi individuel renforcé pour les agents

6/ Budget 2021

- formation guides et serre-files
- formation SST et recyclage (47 agents)
- formation utilisation défibrillateurs (report budget 2020)
- devis travaux accueil Privas
- prescriptions médicales
- action radon

7/ Projets immobiliers

- Sapf Tournon : voir plus haut pour le sujet amiante : fin des travaux 3^{ème} étage : fin août 2021
Septembre 2021 : début des travaux du 2^{ème} et fin décembre 2021
2022 : autres travaux : isolation, électricité, mise en conformité de l'ascenseur
Espace co-working : 9 à 12 postes
Accueil : budget prévu mais pas de réflexion sur le sujet à ce jour.
Espace cantine : réfection de la cantine actuelle. Le budget permettrait d'aménager également l'ex-logement du gardien concierge.
Local syndical déplacé au 1^{er}
- Privas Vanel : suppression du transformateur électrique haute tension (local amiante au sous-sol de la DDFiP => travaux de désamiantage) + installation transformateur basse tension
- SGC Annonay : les travaux ont commencé et devraient se terminer fin juin : chauffage réversible, isolation des menuiseries extérieures, réfection partielle des sols et des peintures. Projet de 150 000 € dont 40 % pris en charge par la mairie
- SPFE Privas : CTL de présentation le 28/05
En même temps, il fallait réfléchir à la réorganisation des services (Sgc Privas)
La Dircofi a déménagé à la DDFiP pour libérer de la place (ex bureaux de la RH + ex-bureaux de la Forpro)
Changement du bloc climatisation en panne.
Le Sie déménagera également.
La BCR va rejoindre le PUC (PCR) : bureau créé à la place de l'accueil Cdif
- Joyeuse : travaux l'été (changement des menuiseries, ouverture d'un mur...)